



Déclaration liminaire FSU – Comité technique AEFÉ du 18 juin 2019

En France, le climat social est excessivement tendu. Le projet de loi Fonction publique contribue à cette atmosphère délétère. La suppression des CHSCT, instances fondamentales, témoigne de la part du gouvernement du peu d'intérêt pour les conditions de travail de ses agents. Suppression programmée également des commissions paritaires qui, si elle advient, installerait officiellement le fait du prince et la plus totale opacité sur les carrières et les mutations des personnels.

À l'Éducation nationale, c'est le règne du silence et du mépris.

Le Ministre impose ses réformes contre la majorité de la profession : elles creuseront des inégalités déjà insupportables, tout comme elles provoqueront la désorganisation des établissements, la dévalorisation des diplômes et un appauvrissement de l'offre d'éducation. C'est l'avenir d'une grande partie de la jeunesse qui est compromis.

Pour les personnels à l'étranger, ni les engagements concernant les détachements, ni les délais de réponse ne sont tenus. La FSU tient à dénoncer avec force la gestion inefficace et anxiogène des détachements des personnels du 1er degré de l'AEFE par l'Éducation Nationale qui affecte les personnels et les établissements. Au final, malgré la mobilisation de tous les acteurs, quelques collègues se voient encore refuser leur renouvellement. Ces refus n'apportent pas de solution aux déficits d'enseignants devenus chroniques dans les départements ; seules une revalorisation du métier et des créations de postes permettront de le combler.

Force est de constater que le dialogue social est à la peine, à l'AEFE aussi ! Nous lançons des alertes sans obtenir aucune réponse sur des sujets importants pour la vie du réseau. Nos mobilisations ne faiblissent pas et pourtant... En guise de réponses, bien concrètes celles-ci, des personnels sont mis en cause, menacés de fin de mission à la fin du mois de juin, sans aucune possibilité de faire valoir leurs droits, qui devraient pourtant être garantis par la direction de l'Agence. Du jamais vu à l'AEFE qui semble-t-il évolue dans un nouveau monde !

Est-ce cela, l'Établissement public ? Nous ne le pensons pas !

Pas plus que les suppressions massives de postes de titulaires ne permettront aux établissements et à l'AEFE d'assurer leurs missions de service public. Nous interviendrons ce jour lors de l'étude de la carte des emplois, mais pouvons d'ores et déjà déclarer que des zones et des établissements sont sinistrés.

Si la direction s'entête à ne pas entendre les personnels et leurs représentants ;
si la direction s'entête à privilégier et à protéger quelques-uns au détriment du plus grand nombre ;
si la direction s'entête à détruire au fil des comités techniques l'encadrement pédagogique, voire administratif, des établissements du réseau, déjà fortement fragilisés ;
si la direction s'entête à encourager le secteur privé venant concurrencer l'opérateur public ;
si la direction s'entête à devenir une officine d'appui pour des investisseurs, dans le cadre d'une "stratégie de partenariat avec le secteur éducatif privé" ;
nous savons tous ce qu'il adviendra : les déconventionnements se multiplieront , la concurrence sera exacerbée... L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ne sera bientôt plus qu'un élément de l'histoire, qui par l'éducation, aura porté pendant quelques décennies, la diplomatie d'influence.

La FSU demande solennellement au Directeur de réagir. Nous constatons et déplorons son absence à ce comité technique. Entendre les personnels et leurs représentants, c'est aussi témoigner d'une marque de respect et être à l'écoute des acteurs du réseau. Monsieur le Directeur, entendez vos personnels, vous ne pourrez sauver l'établissement public et ses missions sans eux, si votre objectif est bien d'en assurer la pérennité !